



ÉVÈNEMENT

Autotests et tests salivaires : les profs ont peur d'en baver

Le ministère de l'Éducation nationale prévoit 400 000 tests salivaires hebdomadaires mais donne peu d'information sur les modalités.

Après trois semaines d'absence des élèves à l'école, dont deux de vacances, la politique de dépistage contre le coronavirus en milieu scolaire va reprendre et s'intensifier – au pas de course, selon le ministère. Les tests salivaires, lancés le 22 février, font leur grand retour au primaire (maternel et élémentaire), puis arriveront au collège. Avant de concerner les lycéens, les autotests nasaux, seront, eux, disponibles pour les personnels de l'Éducation nationale – seulement 15 000 d'entre eux (ceux qui ont plus de 55 ans) ont été vaccinés sur 1163 000 en poste. L'objectif du ministère est ambitieux : 400 000 tests salivaires dès cette semaine pour les primaires, en se concentrant sur «les départements présentant les taux d'incidence les plus élevés», annonçait Jean-Michel Blanquer en conférence de presse, jeudi. Puis 600 000 par semaine d'ici la mi-mai, et même «potentiellement un million hebdomadaire» d'ici juin, ambitionnait-il dans *le Parisien* le même jour. Un bond, comparé au dernier bilan publié début avril par le ministère. Du 22 au 29 mars, près de 245 000 tests avaient été réalisés.

«**Dans l'urgence**». 400 000 tests salivaires dès cette semaine, est-ce bien réaliste ? Vendredi, trois jours avant la rentrée donc, le ministère de l'Éducation nationale trouvait «un peu prématuré» de répondre à nos questions sur la logistique de cette reprise. «Les détails du déploiement font encore l'objet de réunions interministérielles avec les académies et les agences régionales de santé», précisait-il.

«Hallucinant», réagit Guislaine David, co-secrétaire générale du SnuiPP-FSU, principal syndicat du primaire. Impossible d'atteindre les 400 000 cette semaine selon elle. «Lundi, il faut demander l'autorisation des parents, récupérer les numéros de carte vitale... On ne pourra pas tester avant jeudi.» Les règles de retour à l'école n'ont pas évolué depuis le début de l'année. Les parents des maternels, qui reçoivent les résultats, ne sont pas tenus de présenter une déclaration sur l'honneur attestant un résultat négatif, contrairement aux élémentaires. Or «on a beaucoup de fratries à cheval sur deux écoles. Les petits peuvent donc revenir, alors qu'ils sont contaminants», prévient Guislaine David.

A trois jours de la rentrée, les établissements à tester n'étaient toujours pas contactés par les inspections d'académie selon les syndicats. Suzanne (1), directrice d'école primaire en Ille-et-Vilaine, estime que cela aurait pu être préparé, pour éviter d'organiser «dans l'urgence, en deux jours». «Même un simple courrier explicatif aux parents pourrait aider», glisse celle qui redoute «les réactions de parents en colère, inquiets», au point d'avoir du mal à dormir. Pourtant, il y aura bien des écoles qui dépisteront dès ce lundi, comme celle de Tho-





mas (1), instituteur en CE1 à Poitiers : *«Mais parce que c'était prévu de longue date, avant même les annonces de confinement !»*

«En train d'arriver». Résultats garantis en quinze minutes, mais moins fiable qu'un test PCR ou même antigénique, les autotests seront distribués progressivement dans les écoles. Deux par semaine seront remis à *«tous les professeurs et personnels [...], ainsi qu'aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles [Atsem, ndlr]»* dès cette semaine, selon un communiqué ministériel datant de jeudi. Dispositif confirmé dimanche par le ministre Blanquer sur RTL : *«Ils sont en train d'arriver, mais pas forcément dès le premier jour.»* Les lycéens en auront un par semaine à partir du 10 mai, *«jusqu'à la fin de l'année scolaire».*

Au total, l'Etat a *«passé des premières commandes massives, 64 millions d'autotests»* qui arriveront à partir de cette semaine, indiquait le Premier ministre, Jean Castex, jeudi. Selon une note adressée par le ministère aux professeurs des écoles, 50 millions d'entre eux seront *«acheminés»* d'ici au 4 juin pour les adultes. Cela suffirait pour assurer au million de personnels deux autotests par semaine pour les dix semaines restantes, soit 23 millions d'ici l'été. Ainsi qu'aux 2,5 millions de lycéens, un test hebdomadaire sur huit semaines, soit 20 millions au total. Pour ce qui est du traçage potentiel des résultats, des lieux de test, et de l'encadrement, le ministère indique qu'il précisera les modalités la semaine du 3 mai.

Des recrutements de médiateurs supplémentaires ont aussi été annoncés, sans être chiffrés. Bruno Bobkiewicz, proviseur de lycée à Vincennes (Val-de-Marne), et secrétaire national du SNPDEN-Unsa, syndicat des personnels de direction, reste dubitatif. Le nombre limité d'infirmiers l'alerte : 7700 infirmières scolaires pour 62000 établissements. Parmi eux, 7200 lycées. *«Si je n'avais pas une cité scolaire à 1800 élèves, je n'aurais pas d'infirmière à plein temps...»*

Bruno Bobkiewicz demande que les autotests se fassent à la maison, comme c'est le cas au Royaume-Uni. Certains écoliers européens sont déjà familiers de ces dépistages. Selon un avis du Conseil scientifique publié le 19 avril, en Allemagne, les élèves sont autotestés deux fois par semaine. L'Autriche a

commencé début février, et même abaissé l'âge à 10 ans, en supprimant le consentement des parents pour les plus de 14 ans. En France, la Haute Autorité de santé devrait se prononcer cette semaine concernant l'âge minimum recommandé. Les autotests étaient jusqu'ici réservés aux plus 15 ans.

MIREN GARAICOECHEA

(1) Les prénoms ont été modifiés.

